

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Schulgesundheitspflege
= Annales de la Société Suisse d'Hygiène Scolaire

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Schulgesundheitspflege

Band: 16/1915 (1916)

Artikel: Rapport présenté par L. Henchoz, inspecteur de l'enseignement primaire, Lausanne

Autor: Henchoz, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-91244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Und da nun die lateinischen Buchstaben wirklich einfacher und regelmäßiger und in der einzelnen Form charakteristischer sind, indem sie besonders so geringfügige und die Erkennung und Unterscheidung erschwerende Formabweichungen nicht aufweisen wie die deutschen, so ist auch vom Standpunkte des Ophthalmologen die lateinische Schrift als die für das Auge zweckmäßiger und zuträglichere Schrift zu bezeichnen, als die deutsche.

Wenn wir nun diesem einen Vorteil einer größern Zweckmäßigkeit in hygienischer Hinsicht, diesem Vorteil der besseren Lesbarkeit, vom pädagogischen Standpunkte den zweiten Vorteil der leichtern Erlernbarkeit hinzufügen, indem die lateinische Schrift in ihrer Einfachheit an das Auffassungsvermögen des Kindes die geringsten Anforderungen stellt, indem es also leichter lesen und auf Grund der weitgehenden Übereinstimmung der Druckschrift mit der Schreibschrift zugleich auch leichter schreiben lernt, dann dürften wir wohl nicht zögern, der Antiqua im Anfangsunterricht der Volksschule das Vorrecht einzuräumen.

c) Rapport présenté par **L. Henchoz**,
Inspecteur de l'enseignement primaire, Lausanne.

Permettez-moi tout d'abord de vous dire comment il se fait que je suis appelé à vous parler comme représentant de la Suisse romande sur la première question à l'ordre du jour de notre assemblée annuelle. Avoir enseigné les éléments de la langue allemande à des élèves d'école primaire, âgés de 12 ou 13 ans, ne constitue pas en effet un titre suffisant pour faire ressortir avec assez d'autorité laquelle des deux écritures, latine ou allemande, vaut le mieux, non seulement au point de vue hygiénique, mais aussi en ce qui concerne le côté pédagogique et pratique. M. le Dr Zollinger, le très actif secrétaire de notre association, m'avait chargé de trouver un rapporteur. Quatre personnalités auxquelles je me suis adressé à Lausanne ayant décliné l'offre qui leur était faite, M. le Dr Zollinger a inscrit mon nom dans le programme, pensant que je m'en tirerais comme je le pourrais. Ce sera plutôt mal que bien.

Il est évident que si l'on avait été absolument libre, en Suisse romande, il y a longtemps que l'écriture allemande y aurait été mise de côté. Non pas qu'elle y paraisse peu à sa place, à quelque degré que ce soit. Au contraire ses formes régulières, un

peu rigides, plaisent aux élèves et ils arrivent assez facilement à une bonne écriture. Mais nos écoliers qui débutent dans l'enseignement de la langue allemande se trouvent d'emblée en présence de difficultés multiples. Ils ont en même temps à se familiariser avec la prononciation, l'orthographe, les caractères typographiques et la nouvelle représentation graphique des mots. Les oreilles de nos enfants ne sont pas du tout habituées aux inflexions de la langue allemande, et au point de vue de la forme on leur présente déjà au commencement des mots d'une physionomie parfois assez bizarre. Aussi ne faut-il pas s'étonner si plusieurs se laissent rebuter et ne „mordent pas“ comme l'on dit à un enseignement qui peut cependant être de toute utilité pour eux.

Mais l'obligation dans laquelle se trouvent nos enfants de poursuivre leur étude de la langue allemande en Suisse allemande ou en Allemagne a toujours imposé la nécessité de leur apprendre l'écriture dont se servent la plupart de nos Confédérés. On a cependant cherché à sérier les difficultés. Alors que la plupart des méthodes en usage commencent par l'alphabet et les exercices d'écriture en langue allemande, il est des auteurs qui ont tenté de trouver un profit en retardant ces exercices du début. Ainsi L. Favre, de Genève, dans ses *Eléments de langue allemande* parus en 1890, laisse complètement de côté les caractères gothiques, non seulement au point de vue typographique, mais aussi pour l'écriture ordinaire. Le professeur Lescaze, aussi de Genève, dans son *Manuel élémentaire*, paru en 1897, et à plusieurs éditions dès lors, commence par l'écriture allemande. Mais dans ses *Premières leçons intuitives*, à l'usage des élèves de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années de l'école primaire, l'écriture allemande n'apparaît qu'au commencement de la troisième année. Il est vrai que dans les deux premières années l'enseignement consiste surtout en exercices d'élocution.

En 1882, Strahle disait dans une grammaire élémentaire : „Les exercices écrits peuvent, à notre avis, se borner, pour les commerçants, à des exercices de calligraphie et d'orthographe“. C'est là un précepte pédagogique que nous n'aurions pas voulu avoir à défendre.

Comment les choses se passent-elles actuellement dans les cantons romands ? Pour Genève, voici ce que M. le Conseiller d'Etat Rosier, Chef du Département de l'Instruction publique nous écrit, en date du 16 courant :

„A Genève, lors des premières leçons d'allemand que reçoivent les élèves à l'école primaire, ils abordent immédiatement l'écriture allemande et c'est à l'étude de cette écriture qu'est consacré le début de l'enseignement de l'allemand.“

Pour le canton de Neuchâtel nous extrayons ce qui suit d'une lettre de M. le professeur J. E. Loze, de La Chaux de Fonds, qui nous a été transmise par M. Fallet, secrétaire en chef au Département de l'Instruction publique :

„Il n'existe absolument rien d'officiel au sujet de l'écriture adoptée pour l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires et secondaires de notre canton.

„Je ne connais aucun rapport qui ait été publié chez nous sur cette question très intéressante qui a fait couler des flots d'encre en Allemagne et ailleurs. Nous en avons souvent discuté mes collègues et moi et jamais je n'ai rencontré chez aucun d'eux d'intransigeance.

„Les débuts de l'enseignement de la langue allemande sont si ardu, si pénibles qu'il est ridicule de les compliquer encore de l'étude d'une écriture nouvelle. Je crois qu'aucun pédagogue digne de ce nom ne me contredira. Au début de la 2^e ou de la 3^e année il est nécessaire d'initier l'élève à l'écriture gothique (imprimée et cursive). Il faut surtout que l'élève puisse lire cette écriture sans hésitation et c'est pourquoi il sera toujours bon de faire lire des lettres par exemple en caractères cursifs. Certains élèves arrivent à posséder une très jolie écriture allemande ; on ne saurait assez les encourager à continuer, à écrire de la sorte leurs travaux allemands. Plusieurs n'arrivent jamais à écrire proprement et surtout lisiblement l'écriture gothique. Il est inutile de les y contraindre, et il vaudra infiniment mieux exiger d'eux une bonne écriture latine (je parle pour nos écoles de la Suisse française).

„C'est de cette façon que j'ai procédé et je m'en suis bien trouvé.

„J'exige que les élèves qui sortent des classes primaires sachent lire sans hésitation l'écriture gothique. J'encourage vivement ceux qui écrivent convenablement à continuer de faire leurs travaux avec cette écriture, mais je laisse les autres libres d'écrire en caractères latins.“

Dans le canton de Vaud, grâce à l'impulsion donnée par les manuels de l'ancien professeur A. Reitzel, et ensuite par ceux

généralement en vigueur aujourd’hui de M. le Dr H. Schacht, l’écriture allemande est enseignée dès le début.

Mais il est néanmoins des maîtres et des directeurs d’écoles qui cherchent à se libérer, non point parce qu’ils condamnent l’écriture allemande comme préjudiciable à la vue par exemple, mais parce qu’ils la considèrent comme étant de nature à retarder les progrès qui devraient se faire dès le commencement dans la connaissance de la langue allemande, en vue de son emploi aussi rapide que possible.

Dernièrement nous avons pu nous rendre compte de la valeur de cette manière de voir dans une classe de la ville de Lausanne, en assistant à une leçon donnée par M. E. Briod, maître spécial; il s’agissait d’élèves ayant reçu une vingtaine d’heures de leçons seulement. Or le vocabulaire acquis était déjà passablement étendu: objets et meubles de la salle d’école, mots désignant les personnes qui s’y trouvent, quelques déterminatifs et qualificatifs, la conjugaison du verbe être au présent, en outre notions de genre et de nombre appliquées aux mots appris. Les exercices dans le cahier, en écriture anglaise, étaient fort bien faits. S’il avait fallu commencer par initier les élèves à l’écriture allemande, jamais un tel résultat n’aurait pu être atteint.

A Vevey, par exemple, l’enseignement de l’écriture allemande n’intervient que dans la 3^e année, soit dans la dernière que les élèves ont à passer à l’école primaire.

A l’Ecole normale de Lausanne le maître d’allemand ne rend l’écriture allemande obligatoire que lorsque les élèves l’ont apprise dans les leçons que leur donne le maître de calligraphie, M. H. Otth. Celui-ci nous a communiqué d’autre part les renseignements ci-après:

„Les partisans de l’écriture latine sont ou plutôt étaient nombreux en Allemagne. En 1911, il pétitionnèrent au Reichstag en demandant le remplacement de l’écriture allemande par l’écriture latine. La Commission des pétitions fit approuver par cette assemblée une résolution demandant que, dans les classes élémentaires des écoles, l’écriture latine soit seule employée, à l’exclusion de l’écriture allemande. Mais cette mesure souleva de telles protestations qu’il ne fut pas possible de l’appliquer intégralement.“

Dans un ouvrage qu’il a bien voulu nous communiquer: „J. Ambros, Methodik des Schreibunterrichtes“, paru à Vienne

en 1885, un chapitre traite de la question dont nous entretenons ici. Il y est dit entre autres: „Nous ne devrions plus hésiter, en ce qui concerne l'écriture allemande, de lui donner le coup de mort, bien qu'elle ait rendu de fidèles services pendant des siècles“, et de la remplacer par sa rivale aux formes plus agréables et plus déliées. Pendant que tout peuple civilisé n'a qu'une écriture courante à apprendre, l'écolier allemand doit en apprendre deux, donc pour lui double effort, double temps et double peine employés“. L'auteur reconnaît cependant qu'il passera encore beaucoup d'eau sous les ponts du Danube ou du Rhin avant que l'écriture courante allemande et les caractères typographiques d'origine gothique soient mis complètement de côté. La preuve en est qu'un instituteur allemand avait déjà dit en 1823: „L'écriture anglaise convient mieux avec les commerçants, parce qu'elle est plus grande et plus facile“.

Il va sans dire que même en Suisse romande, sous l'influence de la tradition, du respect du génie de la langue allemande, et de la crainte d'en modifier le caractère si l'on vient à toucher à l'un de ses éléments les plus essentiels, on trouverait encore quelques adeptes du statu quo, soit du maintien obligatoire de l'écriture allemande.

Il n'en est pas moins vrai que le jour où celle-ci pourrait être mise tout à fait de côté serait salué avec joie par la presque unanimité des instituteurs suisses romands appelés à l'enseigner actuellement, aussi seraient-ils sincèrement reconnaissants envers la Société suisse d'Hygiène scolaire si ses efforts sur ce point pouvaient être couronnés de succès.

Nous donnons du reste ci-après l'opinion d'un homme qui est une autorité en matière de psychologie et de pédagogie, M. le professeur E. Claparède de Genève, d'après une lettre qu'il a adressée à M. le Dr F. Zollinger.

„Ecriture latine ou allemande.“

Dans la Suisse romande, on emploie beaucoup de temps à apprendre aux enfants l'écriture allemande. J'estime que ce temps pourrait être mieux employé. J'ai soulevé cette question dans une séance de la *Société pédagogique genevoise*, le 16 mars 1910 (voir *Bulletin de la Soc. pédag. genevoise*, mai 1910).

Ce problème se décompose du reste en deux objets à étudier:

1. *Lecture* des lettres allemandes; 2. *Ecriture* allemande.

1. Lecture des caractères allemands. — Ici, nous trouvons de nouveau deux questions:

A) Lecture des lettres *imprimées*; B) Lecture des lettres *écrites*.

En attendant que la typographie et l'écriture latine aient complètement supplanté l'écriture allemande, il est indispensable d'apprendre aux enfants à lire les caractères allemands, et peut-être aussi l'écriture allemande. Mais il faudrait s'efforcer de remplacer autant que possible la typographie allemande par la typographie latine. Cela serait d'un grand avantage psychologique de n'avoir qu'*une typographie*. L'orthographe des mots se retiendrait d'autant mieux que ces mots seraient associés à *une seule forme visuelle*. Pourquoi chaque mot doit-il correspondre, dans la mémoire de l'enfant, à deux clichés différents? *C'est un gaspillage inutile de force mnésique!*

Pour ce qui est d'apprendre à lire l'*écriture cursive allemande*, cela me paraît moins utile. De moins en moins on écrit en lettres allemandes. Aujourd'hui, où presque toute la correspondance commerciale et autre se fait à la machine à écrire, on emploie constamment les lettres latines. Et du reste, beaucoup d'Allemands, si j'en juge d'après ma correspondance personnelle, écrivent à la main en se servant de l'alphabet latin.

2. Ecriture en lettres allemandes. S'il peut être utile de savoir *lire* les caractères allemands, il est par contre absolument inutile de savoir les *écrire*. On a déjà bien assez de peine à exercer les enfants à l'écriture latine sans faire interférer cette éducation de la main et du cerveau avec une éducation différente. Là encore, c'est à mon avis un gaspillage d'énergie psychique que de créer deux clichés graphiques, pour chaque lettre, dans le cerveau de l'enfant. En fait, l'écriture allemande étant très peu employée par les Suisses romands, en comparaison avec l'écriture latine, cette écriture allemande reste toujours très déficiente et inesthétique.

Les psychologues se sont demandé laquelle était la plus lisible de l'écriture latine ou de l'écriture allemande. Les expériences faites sont en partie contradictoires, ce qui provient sans doute du facteur habitude, qui se glisse dans les expériences de ce genre. Les personnes habituées à lire le gothique le lisent plus vite; et vice versa. — Quoi qu'il en soit de cette question

de lisibilité, elle me paraît secondaire dans le débat. L'argument principal qui milite contre l'étude de l'écriture allemande, et de l'usage de livres imprimés en gothique, c'est le danger qu'il y a à créer pour chaque mot deux clichés dans le cerveau de l'enfant, un cliché latin, et un cliché gothique; — c'est aussi la perte de temps qui résulte de ce double apprentissage.

Il serait très important, au point de vue national, que la Suisse renonce définitivement à l'écriture gothique, et adopte pour toute sa production littéraire, et pour ses journaux, l'écriture latine.“

Comme représentant de la Suisse romande, et ensuite de ce qui vient de vous être dit, nous ne pouvons que vous recommander, Mesdames et Messieurs, de voter la résolution présentée par les rapporteurs qui m'ont précédé.

d) Referat von **Friedrich Soennecken**, Kommerzienrat, Bonn.

Der hier zur Verhandlung stehende Gegenstand „Schule und Antiqua“ interessiert bei seiner großen Bedeutung für das Leben nicht nur die Lehrerschaft, sondern auch die Allgemeinheit in allen Ländern des deutschen Sprachgebietes. Von Nichtkennern wird vielfach gegenwärtig noch die irrtümliche Ansicht verbreitet, die Schrift sei ein Teil des Volkstums und stände in ihrer Form in unlöslichem Zusammenhange mit der Sprache eines Landes. Durch diesen Irrtum wurde namentlich in Deutschland die Schriftfrage zu einer Nationalfrage gestempelt, ohne Bedacht darauf, daß z. B. bei allen Völkern, welche sich der lateinischen Schrift (Antiqua oder Weltschrift) bedienen, doch wesentliche Nationalunterschiede bestehen. Man denke nur an den Unterschied der südwestlichen Völkergruppe Europas und Südamerikas einerseits und der nordwestlichen Völkergruppe Europas und Nordamerikas andererseits! Diese Völker sind nach ihrer Nationalität grundverschieden. Ihre Nationalität erleidet aber dadurch keinen Abbruch, daß sie sich zum Zwecke der gegenseitigen Verständigung eines gleichen Mittels, der Antiquaschrift, bedienen. Die noch in einzelnen Ländern bestehende Zweischriftigkeit ist nicht ein Vorteil, sondern eine Belastung nach ihrem Werte und nach ihrer Entstehung ein Irrtum. Da die Schrift dazu bestimmt ist, für die Gegenwart und Zukunft die Gedanken und Worte der Menschen unverändert wiederzugeben und an Stelle der Sprache die geistige Verbindung